



ACHAT DE PLACE DISPONIBLE (MATIN ET SOIR) 2010-2011 Clientèle préscolaire et primaire

La présente est une demande de privilège de transport en vertu des normes d'attribution de places disponibles dans les véhicules scolaires.

Tarifification Individuelle : 250 \$
Familliale : 390 \$

Modalités de paiement
Voir verso

À COMPLÉTER PAR LE PARENT ET À RETOURNER AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE

École : _____

ÉLÈVE #1

ÉLÈVE #2

Nom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Degré : _____ # de fiche :

Degré : _____ # de fiche :

Responsabilités du parent

Je, soussigné, _____ reconnais que ce transport est temporaire et pourrait être retiré en tout temps advenant un changement dans les données. De plus, ce transport ne lie pas la Commission scolaire pour le futur et ne confère aucun droit acquis en matière d'admissibilité au transport.

Je conviens qu'aucune modification de parcours ne sera faite et j'accepte que mon enfant se rende pour prendre l'autobus à l'arrêt qui me sera indiqué et qu'il soit déposé au retour à l'arrêt existant le plus près de son domicile.

En connaissance de quoi, j'ai signé ce _____ jour de _____ 20_____.

Signature du parent

Signature de la direction

À COMPLÉTER PAR LE SERVICE DU TRANSPORT

DEMANDE	COORDONNÉES DE TRANSPORT
Acceptée : <input type="checkbox"/> Refusée : <input type="checkbox"/> Coût : <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> _____ Signature du responsable	Arrêt : _____ Heure _____ Circuits : AM _____ PM _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

Si ma demande est acceptée, voici mon choix de modalité de paiement :

Modalité A : Je vous enverrai immédiatement, en argent comptant, 250 \$ ou 390 \$ selon le nombre d'enfants pour lequel je fais la demande de transport.

Modalité B : Je vous enverrai immédiatement un chèque de 250 \$ ou 390 \$ selon le nombre d'enfants pour lequel je fais la demande de transport.

Modalité C : Je vous enverrai immédiatement deux chèques postdatés de 125 \$ ou 195 \$ selon le nombre d'enfants pour lequel je fais la demande de transport.

Date limite du 1^{er} chèque : 31 octobre 2010

Date limite du 2^e chèque : 31 janvier 2011

* *Les chèques devront être libellés au nom de LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ST-JEAN et acheminés au secrétariat de votre école lors de la confirmation de votre acceptation.*

* *Aucun remboursement ne sera accordé s'il y a demande d'annulation d'inscription par les répondants.*

* *La Commission scolaire s'engage à rembourser les répondants en cas d'annulation du service de transport.*